

Estimations des dépenses parentales en services de garde d'enfants de janvier à février 2022



par Anne Guèvremont et Leanne Findlay

Date de diffusion : le 26 juillet 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Estimations des dépenses parentales en services de garde d'enfants de janvier à février 2022

par Anne Guèvremont et Leanne Findlay

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300700001-fra>

Le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (Emploi et Développement social Canada, 2017) fixe des paramètres dans le but de parvenir à une vision commune des services de garde d'enfants de haute qualité, accessibles, flexibles, inclusifs et **abordables** au Canada. Dans le cadre de cette vision, le budget de 2021 a précisé deux objectifs liés aux frais et aux dépenses en services de garde d'enfants : 1) réduire de 50 % les frais moyens des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans toutes les provinces, sauf le Québec, d'ici la fin de 2022; 2) assurer des frais moyens de 10 \$ par jour d'ici 2026 pour toutes les places en services de garde réglementés au Canada.

Plusieurs enquêtes nationales ont permis de recueillir des renseignements pour déterminer le montant payé (ou facturé) pour des services de garde d'enfants selon le type de service de garde (p. ex. services de garde offerts en centre et services de garde en milieu familial) et selon la province ou le territoire de résidence. Ce renseignement peut être fourni par les fournisseurs (le montant qui a été **facturé** pour les services de garde d'enfants) ou par les parents (le montant qui a été **payé** pour les services de garde d'enfants).

Au début de 2022, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la prestation de services de garde. Cette enquête comprenait des questions sur les frais quotidiens (y compris les subventions) facturés par les fournisseurs de services de garde au Canada. Les fournisseurs ont déclaré que leurs frais quotidiens étaient de 20 \$ à 58 \$, selon la province ou le territoire, le type de fournisseur (services de garde en centre ou services de garde en milieu familial réglementés ou non) et le groupe d'âge de l'enfant. Ces estimations sont accessibles sur le site Web de Statistique Canada (Statistique Canada, 2023), mais elles reflètent la situation au début de 2022. Par conséquent, ces données correspondent au moment avant la mise en œuvre intégrale du système pancanadien de services de garde des jeunes enfants. Des renseignements sont aussi accessibles auprès d'autres sources administratives provinciales et territoriales (Beach et coll., 2023) ou dans d'autres enquêtes (Macdonald et Friendly, 2022).

Bien que diverses enquêtes nationales aient permis de recueillir des données sur les frais de garde d'enfants du point de vue des parents, il n'y a que peu de données sur les montants que les parents doivent eux-mêmes déboursier. Les estimations nationales publiées le plus récemment sont tirées de l'Enquête sociale générale – Famille (Sinha, 2014) et laissaient croire qu'en 2011, les dépenses mensuelles par enfant âgé de 4 ans ou moins pour des services de garde à temps plein allaient de 152 \$ au Québec à 677 \$ en Ontario. Au total, 1 parent vivant à l'extérieur du Québec sur 8 a déclaré ne payer aucuns frais de services de garde à temps plein pour son enfant âgé de 4 ans ou moins. Des données plus récentes sont nécessaires, puisque le milieu des services de garde d'enfants évolue rapidement au Canada.

L'Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (EMAGJE) est la source de données la plus récente permettant d'examiner les frais de garde d'enfants déclarés par les parents. Le dernier cycle de cette enquête a été réalisé en janvier et en février 2022. L'EMAGJE permet de recueillir des données concernant les accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en place pour les enfants de 0 à 5 ans (Statistique Canada, 2022). Les répondants (habituellement les parents ou les tuteurs légaux) déclarent le montant qu'ils paient habituellement (en dollars par jour, par semaine ou par mois) directement au fournisseur de services de garde d'enfants (moins les subventions) pour chaque mode de garde (p. ex. garderie et services de garde en milieu familial) pour l'enfant visé au cours des trois derniers mois¹. L'enquête permet aussi de recueillir des renseignements complémentaires sur le nombre d'heures et de jours par semaine que l'enfant passe dans chacun de ces modes de garde, ainsi que le principal mode de garde choisi pour l'enfant visé (si plus d'un mode de garde est utilisé). Des données à l'échelle nationale, provinciale et territoriale sont maintenant accessibles pour décrire les dépenses parentales en services de garde d'enfants moyennes et médianes pour les enfants âgés de 0 à 5 ans en 2019, 2020 et 2022 (tableau 42-10-0053-01 de l'ECDS).

En 2022, les parents ont payé en moyenne 7 790 \$ par année pour le principal mode de garde à temps plein de leur enfant âgé de 0 à 5 ans²

Le montant payé par les parents pour le principal mode de garde de leur enfant variait selon l'âge de l'enfant, les heures passées en service de garde et le type de mode de garde. Au début de 2022, les parents ont déclaré payer en moyenne 7 790 \$ par année pour le principal mode de garde à temps plein (30 heures par semaine ou plus) de leur enfant âgé de 0 à 5 ans (9 616 \$ si l'on exclut le Québec)³. Lorsque l'on tient compte des enfants qui ont passé du temps en service de garde, peu importe le nombre d'heures par semaine (ce qui comprend les services de garde à temps partiel), les parents ont payé en moyenne 6 565 \$ pour l'année 2022 (7 294 \$ si l'on exclut le Québec). Cela équivaut à une moyenne de 649 \$ par mois pour les services de garde à temps plein (547 \$ par mois si l'on inclut les services de garde à temps partiel), ou de 31 \$ par jour (29 \$ par jour si l'on inclut les services de garde à temps partiel).

Les parents ont payé des frais plus élevés pour le principal mode de garde de leur enfant âgé de 0 à 3 ans, comparativement au principal mode de garde d'un enfant âgé de 4 à 5 ans. Au début de 2022, les parents ont payé en moyenne 8 146 \$ par année pour le principal mode de garde à temps plein de leur enfant âgé de 0 à 3 ans (679 \$ par mois ou 32 \$ par jour), comparativement à une moyenne de 6 880 \$ pour les services de garde à temps plein d'un enfant âgé de 4 à 5 ans (573 \$ par mois ou 27 \$ par jour).

1. Les frais déclarés ont été extrapolés pour obtenir les valeurs quotidiennes, mensuelles et annuelles.
2. Toutes les estimations incluent les dépenses de zéro dollar. Environ 2 % des cas ont été exclus, car on ne précisait pas la période des dépenses déclarées (p. ex. des dépenses quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles) ou la valeur en dollars. Toutefois, les cas pour lesquels on n'a pas précisé la période des dépenses, mais déclaré des dépenses de zéro dollar ont été inclus.
3. Dans le but de fournir des estimations nationales, les estimations présentées dans ce rapport incluent habituellement le Québec. Toutefois, le Québec a son propre système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à contribution parentale réduite depuis 1997. Des estimations pour le Canada qui ne tiennent pas compte du Québec sont accessibles dans le Carrefour d'information sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Les parents ont payé les frais les plus élevés pour la garde à domicile par une personne non apparentée

Le montant payé par les parents pour le principal mode de garde de leur enfant variait selon le type de mode de garde. Au début de 2022, pour un enfant âgé de 0 à 5 ans dont le principal mode de garde à temps plein était les **services de garde en centre**, les parents ont payé en moyenne 7 957 \$ par année (663 \$ par mois ou 31 \$ par jour). Pour un enfant dont le principal mode de garde était les **services de garde en milieu familial**, les parents ont payé en moyenne 7 042 \$ par année pour un enfant de 0 à 5 ans qui utilise les services de garde à temps plein (587 \$ par mois ou 29 \$ par jour) au début de 2022. Pour un enfant âgé de 0 à 5 ans dont le principal mode de garde à temps plein était la **garde à domicile par une personne non apparentée** (p. ex. une bonne d'enfants), les parents ont payé en moyenne 26 669 \$^E par année (2 222 \$^E par mois ou 106 \$^E par jour) au début de 2022. Enfin, pour un enfant dont le principal mode de garde à temps plein était la garde par une personne apparentée autre qu'un parent, les parents ont payé en moyenne 3 517 \$ par année (293 \$ par mois ou 15 \$ par jour) au début 2022. Les dépenses moyennes liées à la garde par une personne apparentée étaient probablement inférieures étant donné que de nombreux parents ont déclaré n'avoir aucune dépenses pour ce mode de garde (59 % des parents d'un enfant dont le principal mode de garde à temps plein était la garde par une personne apparentée n'avaient aucune dépenses à payer pour ce mode de garde en 2022).

Limites

L'EMAGJE a diverses limites en ce qui a trait à l'établissement des estimations des frais de garde d'enfants payés par les parents. Tout d'abord, on ne sait pas si le service de garde utilisé est un service de garde réglementé ou non en 2022 (et s'il a été déclaré par les parents en 2019 et 2020). Il est aussi impossible de confirmer si le fournisseur de services de garde fait partie du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (c.-à-d. s'ils se sont inscrits au programme). Les estimations présentées reflètent seulement les montants payés par les parents pour le principal mode de garde de leur enfant. Pour les enfants qui avaient recours à plus d'un type de service de garde (16 % des enfants âgés de 0 à 5 ans fréquentant un service de garde), ces estimations ne reflètent pas les frais totaux payés par les parents pour tous les services de garde de leur enfant. Enfin, ces estimations ne prennent pas en considération les effets des crédits d'impôt (notamment le Crédit d'impôt de l'Ontario pour la garde d'enfants ou la déduction pour frais de garde d'enfants) sur les frais de garde d'enfants payés par les parents.

Conclusion

Ces résultats fournissent des estimations récentes sur le montant que les parents déclarent payer pour le principal mode de garde de leur enfant âgé de 0 à 5 ans au début de 2022. En moyenne, les parents ont déboursé de 3 517 \$ (garde par une personne apparentée autre qu'un parent) à 26 669 \$ (garde à domicile par une personne non apparentée) par année pour un service de garde à temps plein pour leur enfant âgé de 0 à 5 ans. Les estimations variaient grandement selon le type de service de garde, l'âge de l'enfant et le fait que l'enfant reçoit des services de garde à temps plein. La période de référence précède la mise en œuvre intégrale du système pancanadien de garde d'enfants par les provinces et les territoires; les données reflètent la période de janvier et à février 2022⁴. Plus de renseignements sont

4. Les accords pancanadiens sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants conclus entre les provinces et les territoires et le gouvernement du Canada ont été signés du 7 juillet 2021 (Colombie-Britannique) au 28 mars 2022 (Ontario). Chacun de ces accords comprend un plan d'action visant la période de 2021 à 2023.

accessibles dans le Carrefour d'information sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, y compris les estimations pour 2019, 2020 et 2022 sur le plan national ainsi que sur les plans provincial et territorial. Des renseignements sont accessibles pour trois groupes d'âge d'enfants (0 à 5 ans, 0 à 3 ans et 4 à 5 ans) et pour tous les types de services de garde d'enfants, ainsi que selon le principal mode de garde.

Tableau 1

Moyenne des frais de garde d'enfants payés par les parents pour le principal mode de garde d'un enfant, enfants de 0 à 5 ans, Canada, janvier et février 2022¹

	Frais annuels		Frais mensuels		Frais quotidiens	
	Total (tout nombre d'heures par semaine passées dans le principal type de services de garde)	À plein temps (au moins 30 heures par semaine passées dans le principal type de services de garde)	Total (tout nombre d'heures par semaine passées dans le principal type de services de garde)	À plein temps (au moins 30 heures par semaine passées dans le principal type de services de garde)	Total (tout nombre d'heures par semaine passées dans le principal type de services de garde)	À plein temps (au moins 30 heures par semaine passées dans le principal type de services de garde)
en dollars						
Enfants de 0 à 5 ans						
Tous les types de services de garde d'enfants	6 565	7 790	547	649	29	31
Garderie, centre préscolaire ou services de garde en centre (y compris les centres de la petite enfance)	7 497	7 957	625	663	32	31
Garde par une personne apparentée autre qu'un parent	2 286	3 517	191	293	11	15
Garde à domicile par une personne non apparentée	19 825	26 669 ^E	1 652	2 222 ^E	94	106 ^E
Services de garde en milieu familial	6 474	7 042	539	587	30	29
Programme de garde avant ou après l'école	3 787	...	316	...	15	...
Autre mode de garde	3 690 ^E	F	307 ^E	F	20 ^E	F
Enfants de 0 à 3 ans						
Tous les types de services de garde d'enfants	7 081	8 146	590	679	32	32
Garderie, centre préscolaire ou services de garde en centre (y compris les centres de la petite enfance)	7 906	8 409	659	701	34	33
Garde par une personne apparentée autre qu'un parent	2 152	3 212	179	268	11	13
Garde à domicile par une personne non apparentée	20 360 ^E	26 539 ^E	1 697 ^E	2 212 ^E	99 ^E	110 ^E
Services de garde en milieu familial	6 792	7 317	566	610	31	30
Programme de garde avant ou après l'école
Autre mode de garde	F	F	F	F	F	F
Enfants de 4 à 5 ans						
Tous les types de services de garde d'enfants	5 668	6 880	472	573	24	27
Garderie, centre préscolaire ou services de garde en centre (y compris les centres de la petite enfance)	6 669	6 906	556	575	28	27
Garde par une personne apparentée autre qu'un parent	2 572	4 350 ^E	214	362 ^E	12	19 ^E
Garde à domicile par une personne non apparentée	18 735 ^E	F	1 561 ^E	F	82 ^E	F
Services de garde en milieu familial	5 434	5 826	453	485	27	24
Programme de garde avant ou après l'école	3 831	...	319	...	15	...
Autre mode de garde	F	F	F	F	F	F

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. N'inclut pas les territoires.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2022.

Auteurs

Anne Guèvremont et Leanne Findlay travaillent à la Division de l'analyse de la santé, Direction des études analytiques et de la modélisation, de Statistique Canada.

Bibliographie

McDonald, D. et M. Friendly. 2022. *Changer les règles du jeu — Les provinces et les territoires atteindront-ils les nouveaux objectifs fédéraux en matière de frais de garde d'enfants? Frais de garde d'enfants au Canada 2021*, Ottawa, Ontario, Centre canadien de politiques alternatives, <https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2022/05/Game%20changer%20FRENCH.pdf> (consulté le 11 mai 2023).

Sinha, M. 2014. *Les services de garde au Canada — Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, Ottawa, Ontario, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2014005-fra.htm> (consulté le 15 novembre 2022).

Statistique Canada. 2023. *Frais quotidiens moyens facturés par enfant (subventions y compris), par type d'entreprise de garde d'enfants*, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4210004114> (consulté le 19 avril 2023).